

**FLASH-INFOS**  
**Mars-Avril 2023**

Retrouvez toutes vos infos sur le site internet  
[www.marceod.fr](http://www.marceod.fr) régulièrement mis à jour

### **Incivilités**

Les propriétaires de chiens sont tenus de ne pas les laisser divaguer et surtout de veiller aux endroits où ils laissent leurs déjections : voie publique ou privée. Des plaintes ont été rapportées en Mairie et concernent les rues, le bourg, les portes des particuliers...

### **ETAT CIVIL**

Félicitations aux nouveaux parents pour la naissance de :

- ✓ Yanis Bensmail, né le 16 février, fils de Floriane et Nacer Bensmail domiciliés Route des Flaches.



### **ECONOMIE LOCALE**



Après l'installation de Thierry Vachon, en tant que producteur artisanal de pâtes fraîches, avec son entreprise "O Fil des pâtes", et l'ouverture depuis le mois de février, d'un point de vente, les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis après-midi de chaque mois, de 14h00 à 19h00, sur place, au 34 Rue des forgerons,

Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle entreprise : "L'atelier du Vélo" : Maxence Besson, autoentrepreneur, est à votre service pour tous les travaux d'entretien et de réparation de vélo. Rendez-vous uniquement par téléphone au 06.68.14.08.69 ou par courriel à [latelierduvelo42@hotmail.com](mailto:latelierduvelo42@hotmail.com).



### **TRAVAUX**



Les travaux de l'ECM concernant le réaménagement de la Place de l'église (= travaux de surface) vont reprendre le mardi 11 avril, pour une durée d'environ 5 à 6 mois.

De nouveau, des restrictions de circulation et de stationnement seront inhérentes à ce chantier !

Pour la première phase à venir, d'une durée approximative de 4 semaines, les travaux concerneront les rues de l'abbé Chatain, de la Mairie et Antoine Marie Fléchet :

- la circulation sur la M65 (ex route départementale) s'effectuera sur une demie-chaussée, en double sens, par une alternance régulée par des feux tricolores. Le stationnement sera proscrit sur le périmètre des travaux.
- la Place de l'église ne pourra s'emprunter que dans un sens unique, en direction de la Place des anciens combattants. Le stationnement sera en partie maintenu.
- la rue de la mairie sera fermée à la circulation, entre la Place de l'église et la Mairie.

De plus, les arrêts des transports scolaires et urbains (STAS) seront déplacés au droit de l'espace récemment créé par la pose de la cuve de rétention des eaux pluviales (en face de la maison de Monsieur Roger Cognet).

Par ailleurs, les travaux d'enfouissement des réseaux secs de l'entrée sud du bourg sont aujourd'hui achevés. Seuls subsistent encore quelques supports aériens qui seront retirés dans les semaines à venir.

## EAU



Les opérations de lavage de nos trois réservoirs d'eau potable sont programmées les mardi 11 et mercredi 12 avril.

Des perturbations seront possibles pour l'ensemble des usagers ; mais seuls ceux desservis par la réseau sur-pressé du réservoir de la Combe connaîtront une réelle suspension de service à partir du dimanche soir jusqu'au lundi, 15h00 environ. Merci de prendre vos précautions et ne pas lancer des machines à laver...

## ECOLE

Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire se dérouleront les mardis 25 avril et les 2 et 16 mai, de 8h00 à 18h00, à l'école.

La visite de l'établissement et les rencontres avec les maitresses et notre agent ATSEM sont au programme.

Veillez contacter Madame Aurélie Ben Ahmed, la directrice, uniquement par mail pour prendre rendez-vous : [ce.0420487b@ac-lyon.fr](mailto:ce.0420487b@ac-lyon.fr)



## FILM SUR MARCENOD

L'accueil des Jeunes de Marcenod a récemment réalisé un court-métrage sur notre commune.

Il a été présenté et récompensé au salon de l'agriculture à Paris où il a obtenu le second prix MSA au niveau national.

Tous les habitants sont invités à sa diffusion, le samedi 29 avril, à 18h, à la salle des fêtes.

En fin de séance, un apéritif dinatoire est prévu ; mais pour sa bonne organisation, vous devez retourner le coupon-réponse joint à ce flah-infos, avant le 22 avril, en le déposant dans la boîte à lettres du Pôle Jeunes à côté de la Mairie ou par mail à [famillesrales42marcenod@gmail.com](mailto:famillesrales42marcenod@gmail.com).

## DISTRIBUTION DES SACS POUBELLE

Les permanences se dérouleront au dépôt communal les :

- ✓ vendredi 28 avril, après-midi, de 17h00 à 19h00,
- ✓ samedi 29 avril, matin, de 9h00 à midi.

Aucune autre distribution ne se possible en cours d'année.

Aussi, les personnes absentes lors de ces 2 permanences peuvent demander à 1 voisin ou 1 personne de leur choix, de récupérer leur dotation.

## POINT DE MEDITATION NUMERIQUE



Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires en 2023.

Tous les propriétaires d'un bien immobilier sont soumis à une nouvelle obligation déclarative en 2023. À partir du 1<sup>er</sup> janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particulier et entreprise, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

Les explications avec [service-public.fr](http://service-public.fr)

Et si vous avez besoin d'un coup de pouce, vous ou vos proches, le point de médiation numérique est à votre disposition lors des permanences gratuites à Marcenod.

A noter : "Ces informations aideront l'administration à établir la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, la taxe sur les locaux vacants (TLV) et la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV)."

L'action nécessite quelques clics, mais un soutien peut-être le bienvenu : [mediateurnumerique@afrcsv.fr](mailto:mediateurnumerique@afrcsv.fr) ou 07 75 11 35 22

### HAIES

En lien avec la fédération départementale de chasse de La Loire, une nouvelle campagne de plantation de haies est envisagée sur cette fin d'année. Les personnes intéressées doivent se rapprocher du secrétariat de la Mairie.



### PLANNING DES ANIMATIONS ASSOCIATIVES

- ✓ AJM : Bal des Jeunes, le dimanche 9 avril
- ✓ Histoire et Patrimoine : Soupe aux choux, le dimanche 16 avril
- ✓ Comité des fêtes : Fêtes au village le dimanche 28 mai et Bal de l'AFR en plein-air, en soirée

### RISQUE INCENDIE



Prévenir les feux grâce au débroussaillage !

Les incendies de l'été 2022 ont été dévastateurs. 72 000 hectares de forêt et de végétation ont ainsi été détruits dans l'Hexagone et en Corse.

Pour la sixième année, le Gouvernement souhaite faire connaître à nos concitoyens les bons réflexes à adopter pour prévenir les feux et s'en protéger.

Le 13 mars, le Gouvernement a lancé une nouvelle campagne d'information sur les feux de forêt en ciblant en premier lieu les messages sur les obligations légales de débroussaillage, pour mieux les faire connaître, expliquer leur intérêt et faire savoir quand et comment débroussailler.

Mi-mai prochain la campagne annuelle de prévention des feux de forêt et de végétation prendra le relais pour sensibiliser aux bons gestes afin d'éviter les départs de feu sur la période la plus propice à ceux-ci.

Le site internet [feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr) regroupe l'ensemble des outils de communication de ces campagnes. Il permet dès à présent de vérifier si une parcelle cadastrale est concernée par des obligations légales de débroussaillage. Il met également à la disposition de tous un kit de communication pour relayer les messages de prévention.

### LOCATION DE CHAMBRES et MEUBLES

A l'occasion de la coupe de monde de rugby 2023, dont certains matchs se joueront à Saint-Etienne, vous aurez l'opportunité de louer des espaces de vie disponibles dans votre habitation.

La location d'un meublé ou d'une chambre d'hôte est soumise à déclaration. Dans le cas contraire, le contrevenant s'expose à une amende de 3<sup>ème</sup> classe d'un montant de 450 €.

Pour cela vous devez remplir l'imprimé sur le service Déclaloc' CERFA.



**COURT  
METRAGE**



**LA VIE A MARCENOD**  
Réalisé par les  
jeunes du Pôle



**SAMEDI 29 AVRIL A 18H**

**A LA SALLE DES FETES**

**APERITIF DINATOIRE  
OFFERT APRES LA  
PROJECTION**

**Coupon réponse  
à retourner**



**Familles  
rurales**  
ASSOCIATION  
DE MARCENOD

**COUPON - REPOSE**

**à retourner avant le samedi 22 Avril**

**PARTICIPATION A LA PROJECTION DU  
29 AVRIL 2023 à 18h  
"LA VIE A MARCENOD"**

**NOM: .....**  
**Prénom.....**  
**Nombre de participants.....**

**A déposer dans la boîte aux lettres du pôle  
jeunes (à proximité de la mairie) ou par mail  
famillesrurales42marcenod@gmail.com**

